

Avec le temps des Fêtes, on a reçu, donné et vu autour de nous de nombreux jouets bruyants et des systèmes d'écoute de musique personnels (Casques d'écoute, iPhone et autres téléphones portables, etc.). Le quotidien électronique La Presse + a d'ailleurs abordé le problème de l'exposition aux niveaux sonores excessifs chez les jeunes, dans son édition du 25 novembre.

[www.plus.lapresse.ca](http://www.plus.lapresse.ca)

C'est alarmant !

**MA QUESTION : Y A-T-IL UNE NORME OU D'AUTRES MOYENS DE CONTRÔLE D'UN NIVEAU SONORE MAXIMAL POUR TOUS CES APPAREILS ET JOUETS VENDUS AU QUÉBEC ?**

Réponse : Au Canada, il existe une réglementation en vertu de la Loi sur les produits dangereux qui permet la vente de jouets émettant des niveaux sonores pouvant aller jusqu'à 100 décibels. Un travailleur ne pourrait être exposé à des bruits à ce niveau pour plus de 15 minutes.

Ce qui est le plus dérangeant avec cette réglementation est que la mesure du niveau sonore des jouets est faite à une distance de 25 cm de celui-ci. Cette distance équivaut environ à la longueur du bras d'un enfant. Comme vous l'avez possiblement constaté, les enfants placent souvent leurs jouets sonores très près de leurs oreilles pour les écouter. Le fait de mettre le jouet sonore près de l'oreille a pour effet d'exposer les oreilles de l'enfant à un niveau sonore plus élevé que celui mesuré par l'organisme responsable des mesures pour l'application de la loi sur les produits dangereux. Ainsi en portant le jouet sonore à son oreille, les enfants peuvent être exposés à des niveaux sonores qui peuvent dépasser les 100 décibels.

En comparaison à la loi canadienne, l'Organisation internationale de normalisation (ISO) recommande plutôt une limite de 65 dB pour les jouets destinés à être manipulés près de l'oreille. Le volume des autres jouets ne devrait pas dépasser les 85 dB.

**QUE FAIRE AVEC CE JOUET :**

- A. Si le jouet possède un volume, baisser celui-ci
- B. Couvrir les haut-parleurs du jouet de plusieurs couches ruban gommé pour diminuer l'intensité sonore de celui-ci
- C. Limiter le temps que l'enfant peut jouer avec celui-ci
- D. Éduquer l'enfant à l'utilisation du jouet  
Dans le cas où vous trouvez que le bruit du jouet est vraiment trop fort et que vous ne pouvez appliquer les solutions A à D
- E. Enlever les piles du jouet
- F. Retirer le jouet à l'enfant

**PETIT TRUC : si vous devez élever la voix pour vous faire entendre lorsque le jouet qu'utilise un enfant est en marche c'est que l'intensité sonore de celui-ci est trop forte. Si c'est trop fort pour vous, c'est trop fort pour l'enfant !**

En ce qui concerne les systèmes d'écoute de musique personnels (Casques d'écoute, iPhone et autres téléphones portables), un article plus approfondi portant sur ce sujet paraîtra dans la prochaine parution du magazine Sourdine.

Ronald Choquette, M.O.A., Au.D.  
Docteur en audiologie / Audiologiste  
Professeur en audiologie  
École d'orthophonie et d'audiologie

Université de Montréal. 

**À nos lecteurs : Transmettez-nous votre question. Non seulement vous aurez une réponse, mais vous aurez rendu service à de nombreuses autres personnes qui se posent la même question.**

**Identifiez-vous et donnez votre adresse de courriel si disponible ainsi que votre ville de résidence. Nous publierons votre nom et le nom de votre ville. On attend votre question !**